

CHAMPS D'ACQUISITION EN MATIÈRE D'ARCHIVES PRIVÉES

1. OBJET

Le présent document identifie les champs d'intervention prioritaires en matière d'acquisition d'archives privées par l'Université de Montréal.

2. CHAMPS D'INTERVENTION ET PRIORITÉS

2.1. Champs d'intervention

2.1.1. Fonds d'archives privées associées ou quasi institutionnelles

En matière d'acquisition d'archives privées, l'Université accorde la priorité aux fonds et aux collections d'archives associées ou quasi-institutionnelle.

Dans plusieurs cas, ces archives privées associées ou quasi-institutionnelles sont dotées d'une double valeur : d'une part, elles témoignent d'un rapport entre une personne physique ou morale et l'Université et, d'autre part, elles renferment un matériel documentaire inédit dans un champ de connaissances qui suscite l'intérêt de la recherche et de l'enseignement.

En ce domaine, l'intervention la Division est modulée en fonction des ressources disponibles et peut prendre plusieurs formes :

- entreprendre des démarches pour identifier des fonds et des collections, susciter des dons et acquérir des documents ;
- répondre aux offres qui lui sont proposées par les créateurs ou les propriétaires de fonds ou de collection d'archives.

2.1.2. Autres fonds d'archives privées

L'Université acquiert également des fonds et des collections d'archives privées de personnes ou d'institutions sans lien organique avec elle, lorsqu'ils constituent une source d'information importante pour l'enseignement, la recherche ou l'histoire de l'Université. Tenant compte des ressources humaines et matérielles requises pour la conservation, le traitement et la mise en valeur de ces documents, leur sélection se fera en vue de répondre à des besoins spécifiquement identifiés en matière d'enseignement et de recherche et dans certains cas, pour compléter des fonds et des collections déjà acquis.

2.2. Priorités

2.2.1. Fonds d'archives privées associées ou quasi institutionnelles

Celles-ci peuvent provenir :

1. de membres du personnel enseignant et chercheurs de l'Université qui se distinguent par la très grande qualité de leur enseignement ou qui ont marqué leur discipline par leur rayonnement et l'avancement des connaissances et dont l'excellence est reconnue par leurs pairs ;
2. de membres du personnel enseignant et chercheurs dont les travaux représentent les axes de recherche des diverses disciplines offertes à l'Université ;
3. de membres du personnel, diplômés et étudiants de l'Université dont les activités et les réalisations furent significatives pour le développement ou le fonctionnement de l'Université ou de l'une de ses unités et dont les documents témoignent de leur apport à l'Université ;
4. d'associations ou autres regroupements, tels les associations étudiantes et les syndicats représentant des employés de l'Université ;
5. d'organismes dont les activités sont étroitement liées à celles de l'institution, soit que le lieu d'activité principal se trouve sur le campus ou auxquels des membres de la communauté universitaire étaient liés ;
6. de personnes ou organismes externes qui possèdent des documents sur la vie de l'Université, de ses unités et des personnes qui y ont œuvrés.

2.2.2. Autres fonds d'archives privées

Bien que les catégories d'archives qui suivent constituent les priorités d'acquisition de l'Université en matière d'archives privées, d'autres fonds et collections peuvent être retenus si la démonstration est faite que ces archives permettront de répondre aux besoins d'enseignement et de la recherche déterminés par l'Université, et si les ressources nécessaires à leur conservation et à leur mise en valeur sont disponibles.

Malgré la généralité de ce qui précède et à titre d'exemple, les fonds d'archives privées susceptibles d'être acquis par l'Université peuvent être :

1. des fonds d'archives dans le domaine de l'éducation
2. des fonds d'archives en musique ;
3. des fonds d'archives touchant le domaine des sciences, y compris des sciences de la santé ;
4. des fonds d'archives en médecine ;
5. des fonds d'archives littéraires.